

« La mobilité qui nous rapproche » prend vie dès le 1er septembre 2025 avec le lancement du Transport à la Demande (TAD) et de ses différentes variantes.

Le site internet et la plateforme de réservation en ligne, commune au TAD et au TUS, seront accessibles au plus tard le jeudi 28 août.

Le TAD :

Ce service de transport à la demande est réservé aux habitants et aux personnes travaillant sur les CDC de Convergence Garonne, du Réolais en Sud-Gironde et du Sud-Gironde. Après réservation, un minibus vous prend en charge à un point d'arrêt signalé et vous dépose à un autre. Plus de 150 points d'arrêt sont répartis sur les trois CDC : Retrouvez-les sur l'application ou la carte interactive du site www.sudgirondemobilites.fr Le service fonctionne de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La réservation est obligatoire selon les modalités indiquées.

Pour quoi ?

Les trajets sont assurés quel que soit le motif de votre déplacement. Toutefois, en cas de forte demande, un ordre de priorité pourra être appliqué en fonction du motif : santé, emploi, démarches administratives...

Pour qui ?

Le service de transport à la demande est ouvert à tous les habitants résidant sur l'une des trois CDC partenaires. Il est également accessible aux personnes travaillant sur ce territoire, même si elles n'y résident pas, sous réserve de fournir une attestation de l'employeur justifiant du lieu de travail. Les jeunes de moins de 12 ans peuvent bénéficier du service à condition d'être accompagnés par un représentant légal.

Le TAD Express :

Le TAD Express est un service de navettes à horaires et arrêts fixes, exclusivement dédié au rabattement vers et depuis la gare. Il fonctionne aux heures de pointe :

Le matin : vers la gare entre 6h30 et 8h30

Le soir : depuis la gare entre 17h30 et 19h30 Les trajets s'effectuent depuis et vers des points d'arrêt prédéfinis, à horaires fixes.

Les horaires détaillés et la liste des arrêts desservis sont disponibles sur l'application mobile SGM et sur le site internet : www.sudgirondemobilites.fr

Le service est soumis aux mêmes modalités de réservation que le TAD classique tout en priorisant les travailleurs.

Le détail des lignes Express :

Landiras - Illats - Gare de Cérons

Preignac - Barsac - Gare de Cérons

Ste Croix - Verdélais - St Maixant - St Macaire - Gare de Langon

Villandraut - Noaillan - Léogéats - Fargues - Gare de Langon

Castets - St Pardon - St Pierre de Mons - Gare de Langon

Monségur - Roquebrune - Gare de La Réole

La Ligne virtuelle :

Ligne virtuelle Langon ↔ Gironde (D1113) – sur réservation.

Un

service “à la demande”, calqué sur les modalités du TAD en points d’arrêt, circule désormais du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h30, en aller-retour entre la Gare de Langon et la Gare de Gironde sur Dropt.

D1113.

Communes desservies (à titre indicatif de puis la Gare de Gironde sur Dropt vers la Gare de Langon) :

Gare de Gironde-sur-Dropt - Casseuil – Caudrot – Saint-Martin-de-Sescas - Saint-Pierre-d’Aurillac – Saint-Macaire – Gare de Langon.

La

réservation est obligatoire et se fait selon les mêmes modalités que le TAD en points d’arrêt (téléphone, site ou appli)

Pour réserver comment ça marche ?

1 ALLER RETOUR OU 2 TRAJETS GRATUITS PAR JOUR ET PAR PERSONNE

Télécharger l’application mobile SGM, ou rendez-vous sur sudgirondemobilites.fr

Cliquez sur TAD/TUS, pour rejoindre la plateforme CitiMoov Sud-Gironde Mobilités et procédez à la création de votre compte.

Une fois votre compte validé, vous pouvez rechercher votre trajet et le réserver.

Délais de réservation :

Pour organiser au mieux votre trajet, pensez à réserver au plus tard l’avant-veille à 17h selon le jour souhaité :

Pour

un trajet le lundi → réservez avant le jeudi 17h

Pour un trajet le mardi → réservez avant le vendredi 17h

Pour un trajet le mercredi → réservez avant le lundi 17h

Pour un trajet le jeudi → réservez avant le mardi 17h

Pour un trajet le vendredi → réservez avant le mercredi 17h

